



## Dossier de demande de licence de Cluses Scionzier Thyez Basket

Afin de préparer au mieux la saison 2024/2025, voici toutes les informations nécessaires pour devenir un licencié du CSTB.

### POUR RECEVOIR VOTRE DEMANDE DE LICENCE :

- VOUS ETIEZ LICENCIE LA SAISON DERNIERE :

Vous auriez dû recevoir par mail, une demande de licence de la part de la FFBB, depuis l'adresse : Vérifiez dans vos SPAM, sinon, envoyer un message à [correspondant@arvebasket.fr](mailto:correspondant@arvebasket.fr)

- VOUS ETES UN NOUVEAU LICENCIE :

Envoyer un message à [correspondant@arvebasket.fr](mailto:correspondant@arvebasket.fr), avec le nom, prénom, date de naissance et adresse mail. Vous recevrez, dans les meilleurs délais, un mail de la FFBB pour faire votre inscription.

**UNE FOIS LE MAIL RECU (ARA0074019@ffbb.com):**

Cliquer sur lien : Formulaire E-licence

Entrer la date de naissance de la personne concernée, cliquer sur les 2 images demandées et sur J'y vais

Étape 1 : Je suis : Remplir ou vérifier la partie civilité et télécharger votre photo sur le côté gauche. Cliquer sur Je Valide

Étape 2 : Je souhaite : A part pour les Loisirs (LOISIR) ou les dirigeants (☉), choisir COMPETITION. Choisir sa fonction au club. Cliquer sur Je Valide

Étape 3 : Je produis mes justificatifs : Télécharger en cas de besoin : Piece d'identité, Surclassement, Certificat médical et Questionnaire de santé. Cliquer sur Je Valide

Étape 4 : Je m'assure : Remplir le nom et prénom du responsable légal, choisir son assurance, cliquer sur j'ai lu et Cliquer sur Je Valide

Étape 5 : Je vérifie : Vérifier les informations et Cliquer sur Je Valide

Étape 6 : Je m'engage : Cocher si vous êtes intéressés, choisir le mode de paiement et Cliquer sur Je Signe et Valide. Autre moyen = Paiement au club directement

C'est terminé

### *SECTION TARIFS, ASSURANCE & DOCUMENTS NECESSAIRES*

TARIFS :

Catégorie	Création/Renouvellement
Catégorie U7 (nés 2018 et après) :	140€
Catégorie U9 (nés en 2016 et 2017) :	140€
Catégorie U11 (nés en 2014 et 2015) :	140€
Catégorie U13 (nés en 2012 et 2013) :	160€
Catégorie U15 (nés en 2010 et 2011) :	180€
Catégorie U18 (nés en 2007, 2008 et 2009)	200€
Catégorie U20 (nés en 2005 et 2006) :	220€
Catégorie Seniors (nés en 2004 et avant) :	220€
Catégorie Loisirs :	120€
Catégorie Loisirs jeunes (nés entre 2012 et 2008):	90€

**Remise par foyer : 2 licenciés joueurs (-10€); 3 licenciés joueurs (-20€); +3 licenciés joueurs (-30€)**

Mutation : 50€ en plus du montant de la licence

## ASSURANCE :

Cette saison, vous aurez aussi le choix de prendre **en plus** l'une des 4 options d'assurance :

Option A au tarif de 2.17€ - Option B au tarif de 6.27€ - Option au tarif de 0.36€ que l'on peut rajouter à A et devient A+ ou à B et deviendra B+. Ces montants se rajoutent au montant de la licence.

*Par exemple : Licence Seniors avec Option B+ : 180€ + 6.27€ + 0.36€ = 186.63€*

**Même si vous ne prenez pas d'assurance (Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées), pensez bien à remplir intégralement la section Assurance (la dernière) sur la demande de licence et bien signer et dater.**

Les formules d'assurances Individuelles Accident (Mutuelle des Sportifs) - Tableau récapitulatif :

Garanties	Formule A 2,17€/an	Formule A+ 2,53€/an	Formule B 6,27€/an	Formule B+ 6,63€/an	Choix « N » (aucune assurance)
<b>FRAIS DE SOINS DE SANTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation</li><li>Forfait journalier hospitalier</li><li>Ostéopathie</li><li>Soins dentaires/frais prothèse dentaire</li><li>Soins optiques</li><li>Frais de transport</li></ul>	✓	✓	✓	✓	✗
<b>BONUS SANTE</b>	✓	✓	✓	✓	✗
<b>DECES ACCIDENTEL</b>	✓	✓	✓	✓	✗
<b>INVALIDITE ACCIDENTELLE</b> (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓↗	✓	✓↗	✗
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	✗	✗	✓	✓	✗

↗ Augmentation des capitaux selon le taux d'invalidité.

*Vous pouvez trouver sur notre site, toutes les informations concernant l'assurance.*

## DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIRE :

- **Charte du CSTB signée**
- **Le règlement de la licence (peut se avec plusieurs chèques avec la date d'encaissement au dos)**
- **Si le ou la licencié est en possession du PASS'REGION (anciennement carte M'RA), déduire 30€ du montant de la licence et inscrire le numéro du PASS'REGION + un chèque de caution de 30€ en cas de non versement de la Région**
- **Si vous bénéficiez du PASS SPORT, déduire 50€ et apportez une copie de la lettre du gouvernement.**
- **Un justificatif de d'identité pour les créations et mutation des joueurs majeurs**

---

### *SECTION MEDICAL & SURCLASSEMENT*

---

Pour les mineurs, le certificat médical est remplacé par un questionnaire de santé pour les mineurs. En fonction des réponses au questionnaire, une visite médicale peut être demandée.

Pour les majeurs, une visite médicale est obligatoire pour les créations de licence. Pour les renouvellements, lors du remplissage de la demande de licence, vous serez avisés du besoin ou non d'une visite médicale (validité 3 ans).

Un questionnaire Santé, ci-dessous, vous sera aussi demandé.

Des photos de votre carte d'identité ou passeport, peuvent aussi vous être demandés.

**Nous conseillons à tous les licenciés qui entament leur seconde année dans une catégorie, de faire remplir la partie surclassement par le médecin de famille.**

Si un surclassement « Région » est nécessaire, il faut passer sa visite médicale auprès d'un docteur agréé par la Fédération Française de Basketball. [La liste des médecins](#) et le [formulaire de surclassement](#) est disponible sur [notre site](#).

---

### *SECTION CHARTE*

---

La CHARTE doit être OBLIGATOIREMENT lue et signée et rendue au club, par le licencié et son responsable légal s'il est mineur. Elle se trouve à la fin de votre demande de licence ou [sur le site](#).